



**Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel**  
14<sup>ème</sup> Conférence des Etats parties (Genève, 30 novembre - 4 décembre 2015)

---

Financement de l'ISU

Monsieur le Président,

Je tiens, tout d'abord, à remercier l'unité de soutien à la mise en œuvre (ISU) de la Convention d'Ottawa pour le travail qu'elle effectue et pour le soutien qu'elle apporte aux Etats parties. La France est soucieuse à la fois de préserver la dynamique de la Convention grâce à une ISU efficace, et de mieux maîtriser les coûts de l'ISU.

Le déficit qu'a connu l'année dernière l'ISU de la Convention a mis en évidence la nécessité de mieux prévoir à l'avenir les ressources et les dépenses de l'ISU et de rationaliser sa gestion. Nous savons tous que le monde est en crise et que tous les pays préfèrent dépenser pour des actions sur le terrain et limiter les coûts administratifs. Nous savons aussi que le moyen le plus sûr d'équilibrer le budget est de maîtriser d'abord les dépenses avant de rêver aux recettes.

A cet égard, je tiens à remercier le groupe des amis de la présidence, ainsi que la présidence belge, pour leur précieux travail et leurs propositions pour améliorer le dispositif existant. La France soutient les propositions visant à systématiser l'adoption d'un programme de travail et d'un budget pluriannuel ; à constituer un matelas financier ; ainsi qu'à adopter des règles de bonne gestion financière et concernant le rapport annuel de l'ISU.

La France tient à rappeler tout l'intérêt de favoriser les synergies avec d'autres instruments internationaux afin de réduire les coûts de fonctionnement et de permettre la mise en place d'initiatives conjointes. En septembre dernier, lors de la conférence d'examen de la convention d'Oslo, il a été décidé que les ISU et les présidences des Conventions d'Oslo et d'Ottawa travailleraient à la recherche de synergies. Ce mandat tient, bien entendu, compte du fait que certains Etats ne sont parties qu'à l'une des deux Conventions, mais ce fait ne saurait empêcher la recherche de pistes d'amélioration qui profiteraient aux deux instruments. La France encourage vivement les présidences et les ISU à rechercher et à proposer des pistes de synergies le plus rapidement possible, afin de les mettre en œuvre dans les meilleurs délais. S'agissant de deux secrétariats très légers, avec leurs nouveaux directeurs, partageant déjà leurs locaux, il nous semble que les propositions doivent pouvoir être faites par les deux présidences avec éventuellement des Etats amis en moins de six mois.

Il serait important dans cette perspective de recherche de synergies que l'ISU évite dans les recrutements et la signature de contrats de créer des situations irréversibles.

Je vous remercie.